

Office de Consultation Publique de Montréal
Ajout d'usages pour le 1420, boulevard du Mont-Royal
Opinion écrite en faveur du projet

Outremont, le 14 novembre 2022

C'est un fait que plusieurs congrégations religieuses, n'ayant pas de relève, doivent se départir de leurs grandes propriétés. Juste à Outremont, il y a quatre exemples de couvents ou monastères qui ont récemment été transformés en condominiums, ou qui sont en cours de transformation, dont la maison-mère des sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, qui est l'enjeu de la présente consultation publique.

Bien que ces grandes propriétés appartenait autrefois à des congrégations religieuses, les citoyens y avaient néanmoins un accès restreint. En effet, le bâtiment du 1420 boulevard Mont-Royal a abrité l'externat Mont-Jésus-Marie entre 1925 et 2006. Des photos de l'ancienne école dans le bâtiment sur le boulevard Mont-Royal sont d'ailleurs disponibles sur le site web de l'école qui a déménagé depuis (<http://www.montjesusmarie.com/a-propos-de-nous/album-photos/>). Ces photos montrent notamment l'ancienne chapelle, le site extérieur pittoresque, la vue sur la ville à partir des classes et la richesse des finis intérieurs (boiseries, moulures, planchers de céramique et de bois...). La valeur patrimoniale du lieu ne fait pas de doute, elle est d'ailleurs officiellement reconnue.

En aménageant des condos luxueux dans ces anciens ensembles religieux, on brime l'accès à ces bâtiments, non plus sur la base de l'appartenance religieuse ou sur la base de la scolarisation, mais sur la base économique. En effet, il est possible de croire que seules les personnes ayant les moyens financiers de résider à cette adresse (et leurs invités) auront accès à ce patrimoine. Dans cette optique, les ajouts d'usage proposés dans le cadre de la présente consultation, notamment celui du restaurant et la possibilité de louer l'ancienne chapelle pour des événements, permettrait de rendre une partie du bâtiment accessible à un plus grand nombre de personnes. Lors d'un récent séjour à Québec, j'ai été ravie de visiter l'ancien monastère des Augustines, ce qui n'aurait pas été

possible si ce monastère avait été transformé uniquement en condos luxueux, et donc fermés à ceux qui n'ont pas les moyens (ou les contacts) pour y accéder.

Derrière ces changements d'usage des anciens couvents et monastères, il y a tout un enjeu de transmission de l'histoire et d'accessibilité à un patrimoine religieux. Ces bâtiments appartenaient à des communautés religieuses qui ont servi le Québec, il y a donc également une certaine valeur collective à ces ensembles institutionnels. Je suis donc en faveur des changements d'usages proposés pour le 1420 boulevard du Mont-Royal, car ces changements rendront une partie du bâtiment significative un peu plus accessible à la population générale, non seulement du quartier adjacent et de l'arrondissement, mais aussi de la ville et de la province. Le public pourra donc être en mesure d'apprécier la beauté des lieux et d'être témoin du patrimoine religieux.

Catherine Desjardins

Catherine Desjardins, architecte OAQ

Outremont QC H2V-3G7